

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Élection scolaire du 26 septembre 2021

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire Central Québec par Martha Taylor Bégin, présidente d'élection, que :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de PRÉSIDENTE ou de PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
Poste de COMMISSAIRE – Circonscription 3
2. **Toute déclaration de candidature à ces postes doit être produite sur rendez-vous seulement au bureau de la présidente d'élection ou à celui des adjoints habilités à recevoir toute déclaration de candidature aux jours suivants : du 17 au 22 août 2021, selon l'horaire qui suit :**
Du 17 au 20 août, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h;
Le dimanche 22 août de 14 h à 17 h.
3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste :
 - Un scrutin sera tenu le 26 septembre 2021, de 10 h à 20 h et,
 - Un vote par anticipation sera tenu le 19 septembre 2021, de 12 h à 20 h.
4. J'ai nommé Madame Louise Fleury pour agir à titre de secrétaire d'élection.
5. J'ai nommé Madame Deborah Bélanger comme adjointe.
6. J'ai nommé comme adjoint(e) habilité à recevoir toute déclaration de candidature les personnes en région suivantes :
 - Nathalie Quessy – École MacLean Memorial, Chibougamau, (418) 748-2038
 - Stephen Renaud – École secondaire A.S. Johnson Memorial, Thetford Mines, (418) 335-5366
 - Véronique Fortin – École secondaire de La Tuque, La Tuque, (819) 523-2515
 - Kim Spooner – Académie de Trois-Rivières, Trois-Rivières, (819) 375-2332
 - Michelle Babin – École primaire régionale Riverside, Jonquière, (418) 548-3181
 - Tania Vassallo – École secondaire Shawinigan, Shawinigan, (819) 536-2116
7. Une électrice ou un électeur qui n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire anglophone ou du centre de services scolaire francophone qui dessert son domicile peut choisir d'exercer ou de révoquer son droit de vote dans la commission scolaire anglophone. L'électeur fait un choix en présentant un avis écrit signé à la présidente d'élection de la commission scolaire anglophone du 28 août au 7 septembre 2021 à 22h00.
8. **Vous pouvez rejoindre la Présidente et la Secrétaire d'élection et l'adjointe à l'adresse et au numéro suivants :**
Commission scolaire Central Québec, 2046 chemin St-Louis, Québec QC G1T 1P4
(418) 688-8730, poste 3210
elections@cqsbc.qc.ca
9. En vertu de l'arrêté 2021-091, le vote par correspondance remplace le vote itinérant pour les électeurs domiciliés dans un CHSLD ou une résidence privée pour aînés identifiée au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et des services sociaux.
10. En vertu de l'arrêté 2020-091, les personnes considérées en isolement doivent voter par correspondance. Les personnes considérées en isolement sont les suivantes :
 - Les personnes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - Les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 et étant toujours considérées comme porteuses de la maladie;
 - Les personnes présentant des symptômes de COVID-19;
 - Les personnes ayant été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - Les personnes en attente d'un résultat au test de la COVID-19.
11. Pour voter par correspondance, les électeurs admissibles doivent faire une demande verbale ou écrite à la présidente d'élection, au plus tard le 16 septembre 2021.
12. Les bulletins de vote seront expédiés à partir du 30 août 2021.
13. Les électeurs inscrits au vote par correspondance qui n'ont pas reçu leurs bulletins de vote peuvent demander à la présidente d'élection d'en obtenir de nouveaux à partir du 16 septembre 2021, aux jours et aux heures suivants :

- Les jeudi 16, vendredi 17 et lundi 20 septembre 2021 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

14. Les bulletins de vote par correspondance doivent être reçus au bureau de la présidente d'élection **au plus tard le 24 septembre 2021, à 16 h 30.**

Donné à Québec, le 13 août 2021

Martha Taylor Bégin

Martha Taylor Bégin
Présidente d'élection